



Abidjan, le

N° \_\_\_\_\_/MEF/Cabinet/FSGE

**RAPPORT D'ACTIVITE DU MOIS DE FEVRIER 2021**  
**FONDS DE SOUTIEN AUX GRANDES ENTREPRISES (FSGE-COVID-19)**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE-COVID-19) a été créé par l'Ordonnance n°2020-383 du 15 avril 2020, avec une dotation initiale de 100 milliards de FCFA, en vue d'apporter un soutien financier aux Grandes Entreprises du secteur privé sur toute l'étendue du territoire national dont les activités ont été affectées négativement par la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du FSGE-COVID-19, l'assistance technique de la Société Financière Internationale (SFI) a été obtenue pour le recrutement d'un cabinet international et le financement de ses honoraires, en vue d'assister le Comité de Gestion pour la rédaction du manuel de procédures administratives, financières, comptables, de reporting et de contrôle des opérations du Fonds.

Par ailleurs, plusieurs textes et documents ont été élaborés en vue de l'opérationnalisation du fonds, ce sont :

- Arrêté interministériel N°814/MEF/MCI/MBPE du 02 septembre 2020, fixant les modalités de fonctionnement du FSGE-COVID-19 ;
- projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Exécutif du FSGE-COVID-19 ;
- règlement intérieur du FGSE-COVID-19 ;
- mécanisme de plaintes et réclamation ;
- procédure de mise en place des prêts directs ;
- procédure d'engagement des dépenses de fonctionnement du FSGE-COVID-19 ;
- prototype de la plateforme web d'inscription des entreprises en ligne et de gestion des bases de données d'informations liées à leur demande ;
- budget de fonctionnement (ressources/emplois) du FSGE-COVID-19.

## II. OBJECTIFS DU FONDS DE SOUTIEN

L'objectif du FSGE-COVID-19 est d'apporter un soutien financier à toutes les Grandes Entreprises implantées sur toute l'étendue du territoire ivoirien, notamment sur la préservation de l'outil de production des entreprises et les emplois.

Tous les secteurs d'activités sont éligibles au financement du FSGE-COVID-19, avec une priorité mise sur les entreprises appartenant aux secteurs d'activités fortement affectés par la crise, tels que : le Tourisme et l'Hôtellerie, la Restauration, le Transport et le Commerce.

## III. ACTIVITES DES FONDS DE SOUTIEN

### 3.1. Enregistrements et instructions des dossiers de demande

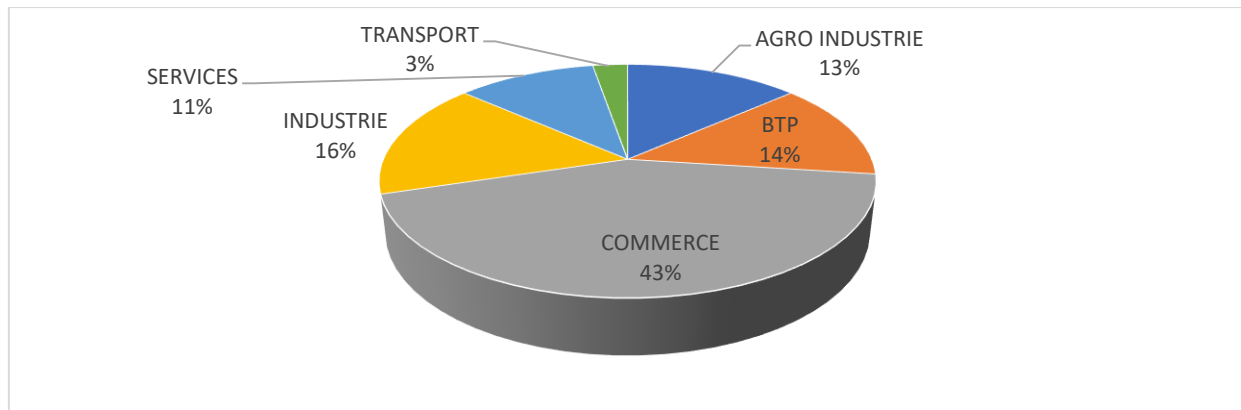
- Enregistrement

Une plateforme informatique a été élaborée et hébergée sur le serveur du Gouvernement : [www.fsge.info](http://www.fsge.info) Cette plateforme permet aux entreprises de s'enregistrer en ligne en vue de formuler la demande de prêt à travers notamment le renseignement d'un formulaire et le téléchargement des pièces à fournir.

Au cours du mois de février 2021, la plateforme a enregistré un total de **37 demandes** qui correspondent à un besoin de financement de **17,7 milliards de FCFA**.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises du Commerce (43%), Industrie (16%), BTP (14%), Agro-Industrie (13%), Services (11%), Transport (3%).

**Graphique1 : Diagramme sectoriel des demandes enregistrées sur la plateforme**



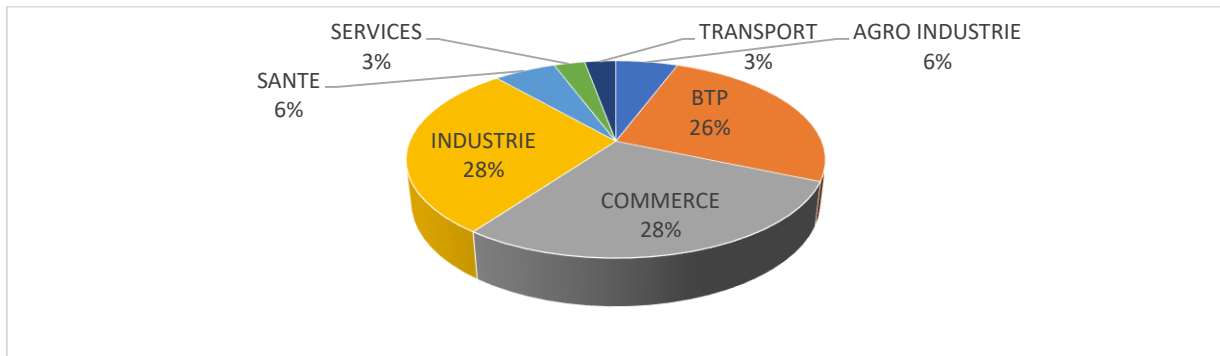
Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

- Dossiers complets

Au cours du mois de février, 35 dossiers complets ont été reçus par le Secrétariat Exécutif d'un montant sollicité total de **12,3 milliards de FCFA**.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises du Commerce (28%), Industrie (28%), BTP (26%), Santé (6%), Agro-Industrie (6%), Transport (3%), Services (3%).

**Graphique 2 : Diagramme sectoriel des demandes reçues au Secrétariat Exécutif**



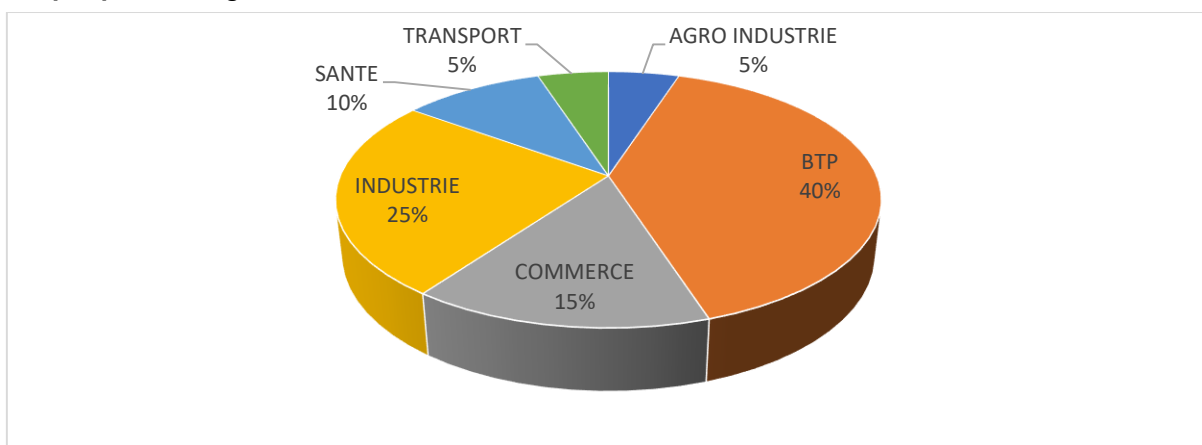
Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

- Dossiers instruits

Les travaux du Secrétariat Exécutif du mois de février ont permis d'instruire **19 dossiers** d'un montant sollicité total de **8,3 milliards de FCFA**.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises de BTP (40%), de l'Industrie (25%), Commerce (15%), Santé (10%), Agro-industrie (5%), Transport (5%).

**Graphique 3 : Diagramme sectoriel des demandes instruites au Secrétariat Exécutif**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

### 3.2. Analyse des dossiers de demande

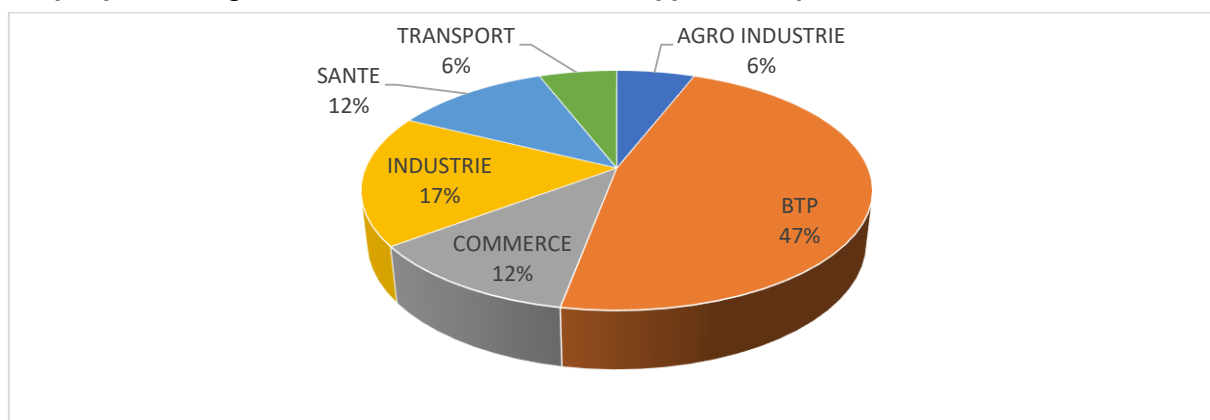
#### Au niveau du Secrétariat Exécutif

- Dossiers approuvés par le Secrétariat Exécutif

Sur les 19 dossiers instruits, le Secrétariat Exécutif a approuvé 16 dossiers d'un montant sollicité total de **7,22 milliards de FCFA**.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises de BTP (47%), Industrie (17%), Services (15%), Commerce (12%), Santé (12%), Transport (6%), Agro-industrie (6%).

**Graphique 4 : Diagramme sectoriel des demandes approuvées par le Secrétariat Exécutif**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

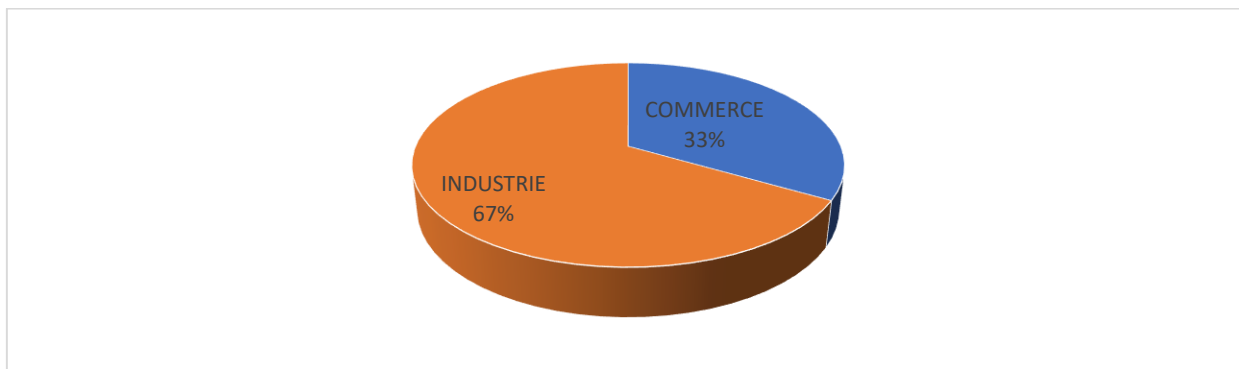
- Dossiers rejetés

Sur les 19 dossiers instruits, 03 dossiers ont été rejeté par le Secrétariat Exécutif (soit environ 15% des dossiers instruits) d'un montant sollicité total de **1,1 milliards FCFA**. Les principaux motifs de rejets sont entre autres :

- Non-respect du critère de la baisse du chiffre d'affaires (variation du chiffre d'affaire < 25%) ;
- Disposition de dissolution de l'entreprise recommandé par le Commissaire aux Comptes ;
- Capacité d'endettement faible ;
- Déjà bénéficiaire d'un autre programme de soutien de l'Etat.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises de l'Industrie (67%), Commerce (33%).

**Graphique 5 : Diagramme sectoriel des demandes rejeté par le Secrétariat Exécutif**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

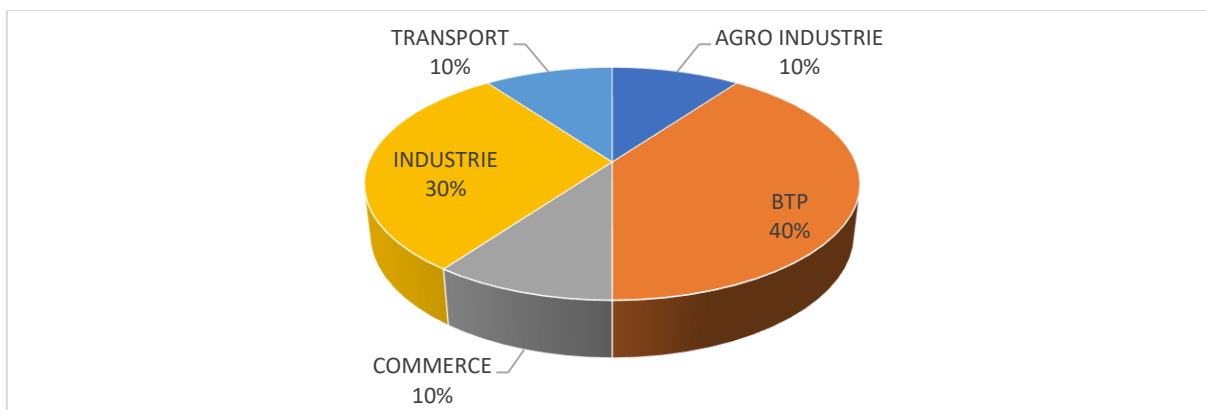
### **Au niveau du Comité de Gestion**

- Dossiers présentés au Comté de Gestion

Au cours du mois de février, le Secrétariat Exécutif a présenté 10 dossiers au Comité de Gestion d'un montant sollicité total de **12,6 milliards de FCFA**. *(Il faut noter que le solde de trésorerie ne pouvait plus couvrir les 16 dossiers approuvés au Secrétariat Exécutif)*

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises des BTP (40%), Industrie (30%), Agro-industrie (10%), Commerce (10%), Transporté (10%).

**Graphique 6 : Diagramme sectoriel des demandes présentées au Comité de Gestion**



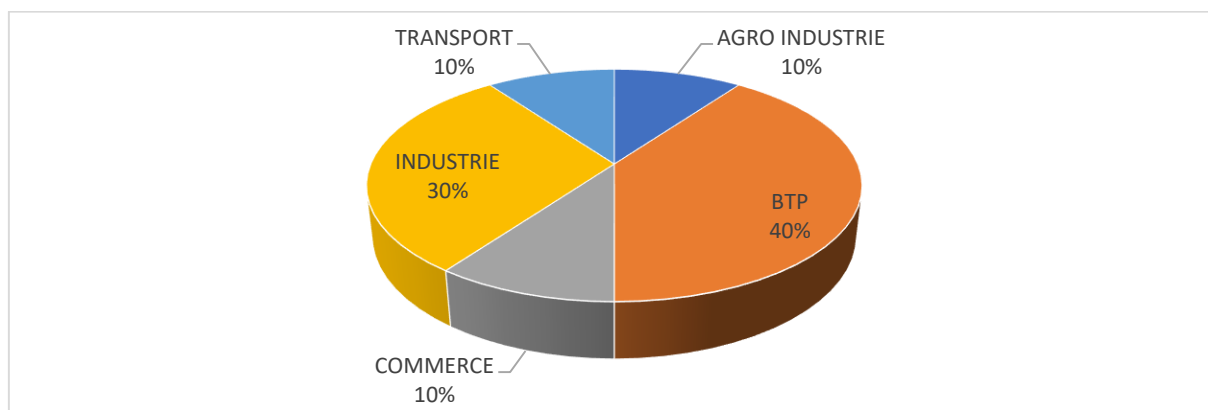
Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

- Dossiers approuvés par le Comité de Gestion

Sur les 10 dossiers présentés au Comité de Gestion au cours du mois de février 2021, 10 dossiers ont été approuvés au Comité de Gestion d'un montant octroyé total de **1 765 000 000 FCFA**.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises des BTP (40%), Industrie (30%), Agro-industrie (10%), Commerce (10%), Transporté (10%).

**Graphique 7 : Diagramme sectoriel des demandes approuvées par le Comité de Gestion**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19

### 3.3. Octroi des crédits

- Signature des conventions du mois de février 2021

N°	RAISON SOCIALE	SECTEURS D'ACTIVITÉ	DATE DE SIGNATURE DE CONVENTIONS
1	OZONE CONSULTING	SERVICES	02/02/2021
2	SOCIETE NOUVELLE TRANSPORT-BTP	BTP	02/02/2021
3	PALMEVA	COMMERCE	08/02/2021
4	SCOOPS TOUBA	COMMERCE	03/02/2021
5	SOCIETE DE CONSTRUCTION ET MULTI-SERVICES	BTP	03/02/2021
6	SOLEMAR-CI HOTEL TIAMA	TOURISME ET HOTELLERIE	08/02/2021
7	SOVOIBAT	BTP	02/02/2021
8	SOTRACOMCI	COMMERCE	02/02/2021
9	ECAMOI	COMMERCE	05/02/2021
10	SCOOPASAG COOP-CA	COMMERCE	15/02/2021
11	SCACPA SCOOPS	COMMERCE	18/02/2021
12	ECO-ENERGIES	BTP	23/02/2021
13	SOCIETE NOUVELLE SUD CONSTRUCTION	BTP	23/02/2021

- Mise en place des prêts du mois de février 2021

N°	RAISON SOCIALE	MONTANT ACCORDE	DATE DE MISE EN PLACE DE PRET
1	LA CAMPAGNE SARL	250 000 000	04/02/2021
2	AGENCE IVOIRIENNE POUR LE COMMERCE ET LES TRAVAUX (AICT)	250 000 000	04/02/2021
3	ELIJAH TRANSIT	200 000 000	05/02/2021
4	CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE ET DE DIAGNOSTIC (CIMED)	250 000 000	05/02/2021
5	BACID SA	150 000 000	05/02/2021
6	NEW BURO COTE D'IVOIRE	100 000 000	05/02/2021
7	SODISTRA	350 000 000	05/02/2021
	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YERESSO	250 000 000	05/02/2021
8	TRAMMO-CI SA	250 000 000	08/02/2021
9	SCOOP LODIA	100 000 000	08/02/2021
10	OZONE CONSULTING	200 000 000	09/02/2021
11	SOCIETE NOUVELLE TRANSPORT-BTP	250 000 000	10/02/2021
12	PALMEVA	50 000 000	16/02/2021
13	SCOOPS TOUBA	250 000 000	16/02/2021
14	SOCIETE DE CONSTRUCTION ET MULTI-SERVICES	250 000 000	16/02/2021
15	SOLEMAR-CI HOTEL TIAMA	500 000 000	16/02/2021
16	SOVOIBAT	250 000 000	16/02/2021

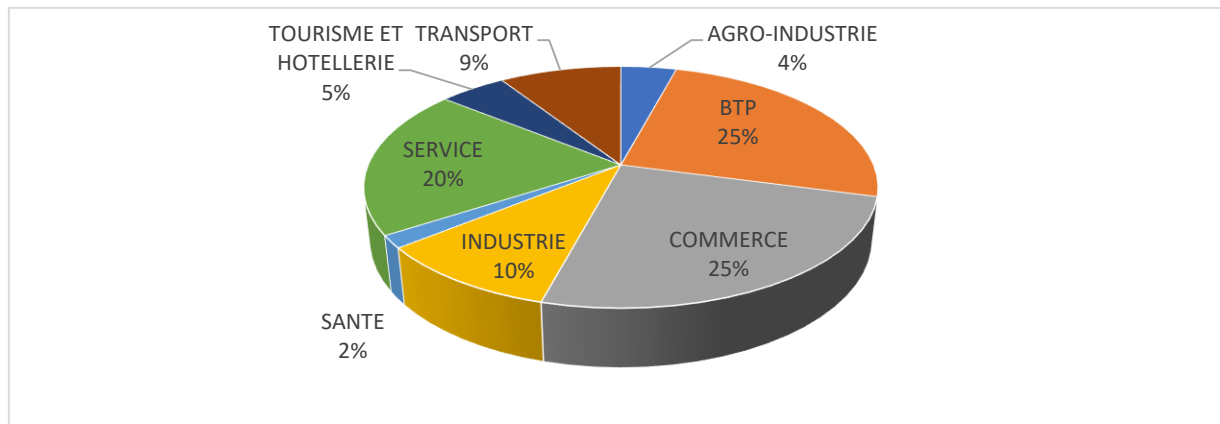
N°	RAISON SOCIALE	MONTANT ACCORDE	DATE DE MISE EN PLACE DE PRET
17	SOTRACOMCI	50 000 000	16/02/2021
18	ECAMOI	150 000 000	18/02/2021
19	SCOOPASAG COOP-CA	200 000 000	22/02/2021
20	SCACPA SCOOPS	150 000 000	26/02/2021
21	ECO-ENERGIES	200 000 000	26/02/2021
22	SOCIETE NOUVELLE SUD CONSTRUCTION	125 000 000	26/02/2021

### 3.4 Conclusion générale sur les entreprises accompagnées par le FSGE-COVID-19

Depuis le début de la mise en place du dispositif FSGE-COVID-19, à date du 28 février 2021, il s'agit de cent vingt (120) dossiers d'entreprises qui ont été approuvés par le Comité de Gestion d'un montant octroyé de **29 082 719 330 FCFA**.

Le diagramme sectoriel ci-dessous indique la répartition sectorielle des demandes. Il fait ressortir que les demandes sont faites par les entreprises des BTP (25%), du Commerce (25%), des Services (20%), de l'Industrie (10%), des Transports (09%), de l'Agro-industrie (04%), du Tourisme et de l'hôtellerie (05%), Santé (02%).

**Graphique 8 : Diagramme sectoriel des demandes approuvées par le CDG des deux phases**

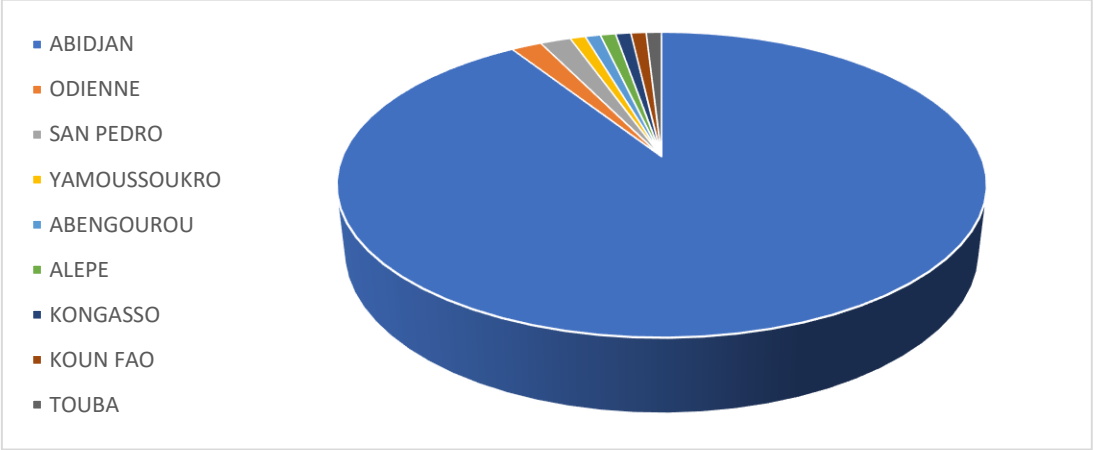


Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19



Concernant la localisation de ces entreprises bénéficiaires du Fonds, le diagramme sectoriel ci-dessous indique que ces entreprises sont localisées dans le district Autonome d'Abidjan (92%) et à l'intérieur du pays (08%).

**Graphique 9 : Diagramme sectoriel des adresses géographiques des demandes approuvées par le CDG**



Source : Secrétariat Exécutif FSGE-COVID-19.

